



Success. Menaces de la famille

Par **SAULUS**, le 07/11/2009 à 14:19

Bonjour,

Je viens d'avoir l'agent immobilier qui m'a dit, texto : votre père est venu me voir en me disant qu'il voulait vendre et qu'il était le seul propriétaire et qu'il avait la procuration de ses 3 enfants, en fait, c'est faux, il a eu verbalement l'accord de ses deux autres enfants et moi, il m'a "zappée", en téléphonant au notaire de mon père qui n'a pas été mandaté pour la vente, donc pas mis au courant non plus, l'agent immobilier a reçu la réponse du notaire lui indiquant que mon père a 3 enfants et non pas 2 enfants. Ce procédé me choque, j'ai RV avec mon notaire demain mais j'ai vraiment besoin d'être rassurée, légalement parlant, si je m'oppose à cette vente qu'est ce que je risque ? Merci et après je ne vous embête plus.